

CONSTERNANT ! COMMENT JUSTIFIER DE TELLES ATTITUDES

1954, l'hiver est terrible, orphelin depuis peu. Nous vivons mon frère et moi avec notre mère dans un petit appartement en partie je pense grâce à l'aide de nos grands-parents. Il y a de la glace sur les vitres de notre chambre

Chaque soir notre mère fait chauffer une brique qu'elle entoure d'un vieux linge qu'elle glisse dans nos lits pour les réchauffer. Le soir de l'appel à l'aide de l'ABBÉ PIERRE elle nous demande l'autorisation de donner une de nos couvertures pour le donner à ceux qui n'en ont pas. Ce que nous acceptons en pensant faire une bonne action que Dieu nous créditera.

Je viens de découvrir le témoignage d'une femme qui affirme que l'homme qui justifie que je fasse depuis plus de cinquante ans un don chaque année soit mis en cause publiquement pour des faits qui selon le témoignage d'une femme qui se dit victime mais qui affirme aussi n'avoir subi aucune violence.

J'ai de mon côté par le passé en tant que pré-adolescent, eu connaissance de faits similaires commises par des femmes.

Dans un univers où les fake news sont légions de tels processus m'interpelle à plusieurs niveaux. Le premier concerne le choix des médias de rapporter ces faits avant d'en connaître la gravité et surtout les conséquences sur la vie des adultes plaignants.

Le second concerne la réaction des responsables de la fondation caritative qui bénéficie de mes dons qui considère que les actions d'un homme qui plus est décédé, justifie de bannir son nom qui a lancé une approche caritative unique au monde qui fait passer les bénéficiaires des aides d'une attitude passive à une prise en charge au moins partielle de leur déchéance. Celle-ci qui plus est induit bien avant l'heure et les évolutions actuelles le recyclage des biens encore utilisables.

Le troisième est plus indirect et concerne l'image de notre culture dont les démarches de solidarité s'inscrivent dans le sens « d'une chienlit » comme le disait le Général de Gaulle qui renforce l'irresponsabilité de nos hommes politiques qui ne comptent pas d'avoir faussé le sens des différentes consultations électorales :

- pour les Européennes en en faisant une confrontation de politique intérieure ;
- pour les législatives en fondant le vote des électeurs non sur les problèmes essentiels du pays, mais sur la compétition en vue de préparer les élections présidentielles.

Plus grave, dans l'action à l'encontre de l'ABBÉ PIERRE, il ne me paraît pas impossible que les actions de déstabilisation en provenance de Russie et les attentats islamistes, aient pour but de déprécier et faire oublier les succès d'image obtenus par les élans de solidarité par les jeux olympiques, l'inauguration de la renaissance de NOTRE DAME DE PARIS, la fête du NOUVEL AN DES CHAMPS ÉLYSÉE, ou la commémoration des attentats subits par le pays et matérialisés par la commémoration du massacre de CHARLIE HEBDO.

De GRÂCE messieurs et dames un peu de décence et de cohérence, Ne perpétuons pas la confusion des confusions qui ont entaché les dernières consultations électorales.

Laissons un mort reposer en paix et que ceux qui ont bénéficié de ses actions et qui ont soutenu son exemple agissent pour honorer son nom et si possible analysent les raisons sous-jacentes de cette tempête dans un bénitier.

Je rappelle que le célibat des prêtres est un acte politique de négociation de l'Empereur Constantin et que Paul dans la première lettre à Thimothée chapitre 3/2 écrit « il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme ». qui atténue l'obligation de renoncement des apôtres

